

Sécurité publique

Habitants

Promotion économique



M. Jean Cavalli

Municipal

Plt Jacques-André Chappuis

Répondant pour Ecublens

Mme Teuta Jakaj

Cheffe du Service des habitants

M. Pascal Besson

Secrétaire municipal



Service des habitants

ORGANISATION DU SERVICE



Le Service des habitants, comprenant le bureau des étrangers, était composé, au 31 décembre 2022, de cinq collaborateurs, pour un total de 4.5 EPT, et d'un apprenti, à savoir :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 2 employées de commerce à 80 % et 70 %.
- 2 employés de commerce à 100 %.
- 1 apprenti employé de commerce.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le Service sont les suivantes :

Service des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du Service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Attribution des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmission des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.

- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclarations de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Informations et soutien administratif aux frontaliers (permis G).
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Etudiants

Comme chaque année, notre Service enregistre une forte affluence au guichet, d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL, ainsi qu'en février et mars.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois jusqu'à notre Service (au lieu de deux à trois fois) pour leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être

complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au Service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en *back office*.

Etat civil : mariage pour tous

Le 1^{er} juillet 2022 est entré en vigueur le mariage civil pour tous. Dès cette date, les couples de même sexe ont la possibilité



de se marier en Suisse. Pour les couples déjà liés par un partenariat enregistré, il existe une procédure simplifiée de conversion à initier auprès de l'Etat civil cantonal. Ce dernier est en charge d'annoncer ces changements à notre Service. Les données sont en principe mises à jour dans un court délai.

Pour notre Commune, un seul couple a, en 2022, déposé une demande de conversion et cinq couples sont, à ce jour, liés par le partenariat enregistré.

Ukraine et permis S



Le Conseil fédéral a activé, le 12 mars 2022, le statut de personnes à protéger (permis S) suite à la guerre en Ukraine. Ce statut permet d'octroyer une protection collective à un groupe déterminé pour la durée d'une menace grave, particulièrement en cas de guerre. Le droit de séjour en Suisse est limité à un an et peut être prolongé selon la situation du pays concerné.

En ce qui concerne notre Canton, c'est l'EVAM qui est mandaté pour accueillir et assister les personnes à protéger (permis S). Notre Service a eu pour rôle, entre autres, d'orienter les personnes sur les procédures

à suivre et rassurer les familles sur les délais et les attentes, notamment pour obtenir le statut de personnes à protéger (permis S) ou pour les cours de français.

L'inscription dans le registre des habitants des personnes à protéger s'est faite en collaboration avec les assistants sociaux et administratifs de l'EVAM et par les habitants directement à nos guichets. La communication n'a pas été difficile, vu qu'ils étaient souvent accompagnés de membres de la famille ou d'amis déjà établis en Suisse, ou qu'ils parlaient l'anglais.

Une de nos missions est, notamment, de permettre aux personnes ayant le statut S de trouver rapidement une réponse à leurs questions administratives et de les orienter vers les bons interlocuteurs.

Pour Ecublens, nous avons procédé à l'arrivée de 90 personnes, dont 33 ont quitté le territoire pour l'étranger ou pour une autre commune vaudoise après quelques mois. Nous dénombrons également 6 personnes ayant décidé de quitter la Suisse pour retourner en Ukraine.

Au 31 décembre 2022, nous dénombrons 51 personnes ayant le statut de personnes à protéger (permis S).

Voir également le thème « Intégration », chapitre « Coordination et actions liées à la crise en Ukraine », page 102.

Guichet virtuel



Guichet en ligne

Afin de faciliter certaines demandes de

nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement aux guichets du Service des habitants, nous proposons, au travers du guichet virtuel, les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux citoyens d'obtenir leurs documents dans un délai d'un à deux jours.

Autorisations de stationnement

Le Service des habitants est en charge de la gestion des autorisations de stationnement (macarons) qui permettent le dépassement de la durée de parcage (tâche qui était précédemment gérée par la PoI Ouest).

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix d'une telle autorisation s'élève à Fr. 30.- par mois. Elle peut être annuelle ou mensuelle.

Nous dénombrons 10 autorisations délivrées pour l'année 2022 et 33 autorisations de courte durée.

Gestion des inhumations



Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux publics et de l'environnement et le Service des habitants.

Le Service des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.
- Coordination entre les différents partenaires pour l'organisation des cérémonies sur le territoire communal.
- Gestion des défunts sans famille connue.
- Recherches en collaboration avec la Justice de Paix et la Police.
- Validation des factures des pompes funèbres pour les participations communales aux frais d'incinération et de transport.

Registre des chiens



Le Service des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du District pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-).

A noter que les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont, quant à elles, exonérées de l'impôt cantonal uniquement.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des Districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « Amicus ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Chiens	480	478
Chiens potentiellement dangereux	7	6
Total	487	484

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à cinq reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé à la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies : 74 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Commande du matériel de vote.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

L'année 2022 a été marquée par l'organisation et la gestion des élections cantonales,

en collaboration avec le Greffe municipal et le bureau du Conseil Communal, ce qui engendre un travail important.

Les tâches liées aux élections requièrent la coordination et l'aide de tous les services communaux pour l'organisation des journées de dépouillement notamment.

Statistique des électeurs :

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Suisses	5'620	5'566
Etrangers	2'346	2'364
Total	7'966	7'930

Initiative et référendum

Dans le cadre du registre civique, le Service des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Initiatives :	16	52
Référendums :	6	8
dont		
Signatures reçues	740	2'047
Signatures validées	597	1'683
Signatures non valables	143	364

Taxe de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants et du SwissTech Hôtel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7 (studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour le SwissTech Hôtel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 136'377.35** (Fr. 112'128.65 en 2021), laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le lien sur le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

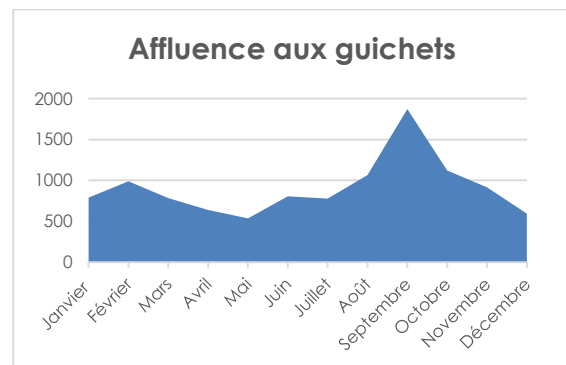
Les principales tâches pour le Service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.
- Décomptes trimestriels et rapports.

Affluence aux guichets

Cette année encore, l'affluence au guichet a atteint son pic en septembre 2022, avec 1'873 entretiens durant le mois.

Nous dénombrons un passage physique de 10'883 personnes pour l'année (10'029 en 2021, 9'000 en 2020).



Commune pilote

Notre Commune a été sollicitée, cette année encore, pour la participation à plusieurs projets cantonaux et fédéraux, notamment dans le domaine de l'harmonisation des registres et le développement des prestations en ligne et de l'intégration.

Un de nos objectifs est de proposer à la population plusieurs possibilités d'obtenir une prestation sans devoir à chaque fois fournir des documents d'authentification et sans requérir la présence personnelle.

Le but de ces différents projets est, notamment, de permettre à tous les administrés d'obtenir les prestations selon leur mode de vie et le temps qu'ils ont à consacrer à ces démarches.

Chiffre de la population

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2022 s'élève à 13'142 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2022 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'402** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2022

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Suisses :	7'000	6'946
dont		
- Bourgeois	1'572	1'568
- Vaudois	2'802	2'783
- Confédérés	2'626	2'595
Etrangers	6'325	6'456
Total	13'325	13'402
soit une variation annuelle de		+ 77

Arrivées

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Suisses	527	417
Etrangers	1'351	1'622
Total	1'878	2'039
soit une variation annuelle de		+ 161

Départs

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Suisses	578	576
Etrangers	1'206	1'333
Total	1'784	1'909
soit une variation annuelle de		+ 125

Etat civil

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Naissances	150	124
Mariages	84	107
Partenariats	1	-
Séparations	54	28
Reprises vie commune	14	4
Divorces	64	38
Partenariats dissous	1	-
Décès	156	157
Naturalisations	143	107
Changements de nom	84	81
Changements de sexe	-	3

Adoptions	-	-
Reconnaisances	141	75
Désaveux	-	-

Autres données statistiques

	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	389	376
Frontaliers (permis G)	1'255	1'125
Résidents en secondaire	458	482

Statistique des religions

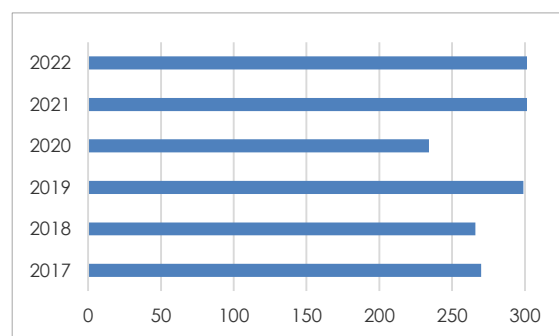
	<u>2021</u>	<u>2022</u>
Protestants	1'664	1'620
Catholiques	3'443	3'361
Autres/inconnue	6'443	6'785
Sans appartenance	1'775	1'636
Total	13'325	13'402

Cartes d'identité



Le nombre de cartes d'identité établies cette année s'élève à **314** (adultes et enfants) soit + 8 en comparaison de l'année dernière.

Ci-dessous l'évolution du nombre de cartes établies par notre service.



Déclarations de garantie

Visa touristique pour la Suisse



Cette année a été marquée également par le nombre important de déclarations de prise en charge (garantie) délivrées : 40 requêtes dont trois refusées (36 en 2021).

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille, amis et connaissances provenant de pays

où un visa d'entrée pour la Suisse est requis (séjour touristique).

Fête interculturelle

Le Service des habitants a à cœur de sortir de ses murs et de participer aux manifestations lui permettant de rencontrer la population et de se tenir à disposition pour leurs questions.

Pour cette raison notamment, le Service a participé à l'édition 2022 de la Fête interculturelle. Sa participation à un stand d'information a permis de répondre aux questions et d'informer la population des changements liés à la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration.

Ces échanges sur le terrain nous ont offert la possibilité de questionner les habitants sur les moyens de nous contacter, la satisfaction de la qualité de nos services et leurs attentes.



©Tiffany Dang

*Teuta Jakaj,
Cheffe du Service des habitants*

Population au 31 décembre 2022

Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique

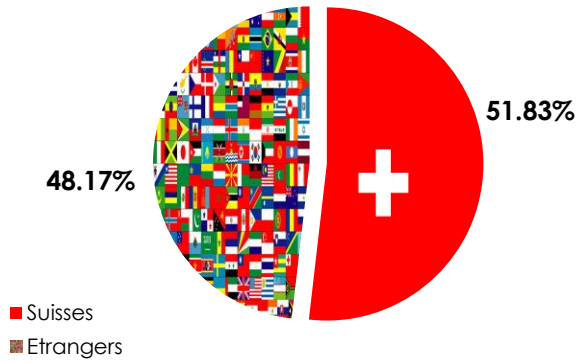
Rang	Villes	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2022
1	Lausanne	139'726	140'430	140'824	141'616
2	Yverdon-les-Bains	30'189	29'981	29'710	29'897
3	Montreux	26'065	26'180	26'012	26'100
4	Nyon	21'416	21'743	22'124	22'481
5	Renens	20'928	20'863	20'917	21'128
6	Vevey	19'871	19'780	19'721	19'754
7	Pully	18'495	18'688	18'946	19'014
8	Morges	15'862	16'095	16'885	17'535
9	Gland	13'194	13'243	13'306	13'698
10	Ecublens	13'089	13'164	13'214	13'142
11	La Tour-de-Peilz	11'906	12'088	12'222	12'402
12	Prilly	12'423	12'383	12'341	12'323
13	Blonay - St-Légier	11'394	11'737	11'925	12'137
14	Aigle	10'217	10'518	10'828	10'943
15	Lutry	10'357	10'455	10'704	10'718
Communes du District					
16	Bussigny	8'962	9'614	10'253	10'397
20	Crissier	7'944	8'700	8'974	9'165
21	Chavannes-près-Renens	7'887	8'487	8'767	8'734
34	St-Sulpice	4'717	4'909	4'932	5'043
143	Villars-Ste-Croix	973	958	958	978
Communes limitrophes					
65	Echandens	2'739	2'743	2'775	2'891
89	Denges	1'609	1'730	1'744	1'777

Pour plus de détails, vous pouvez consulter :

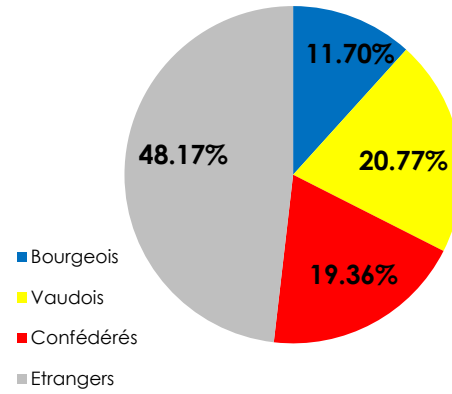
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/statistique/statistiques-par-domaine/01-population/etat-et-structure-de-la-population>

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2022 (13'402 habitants)

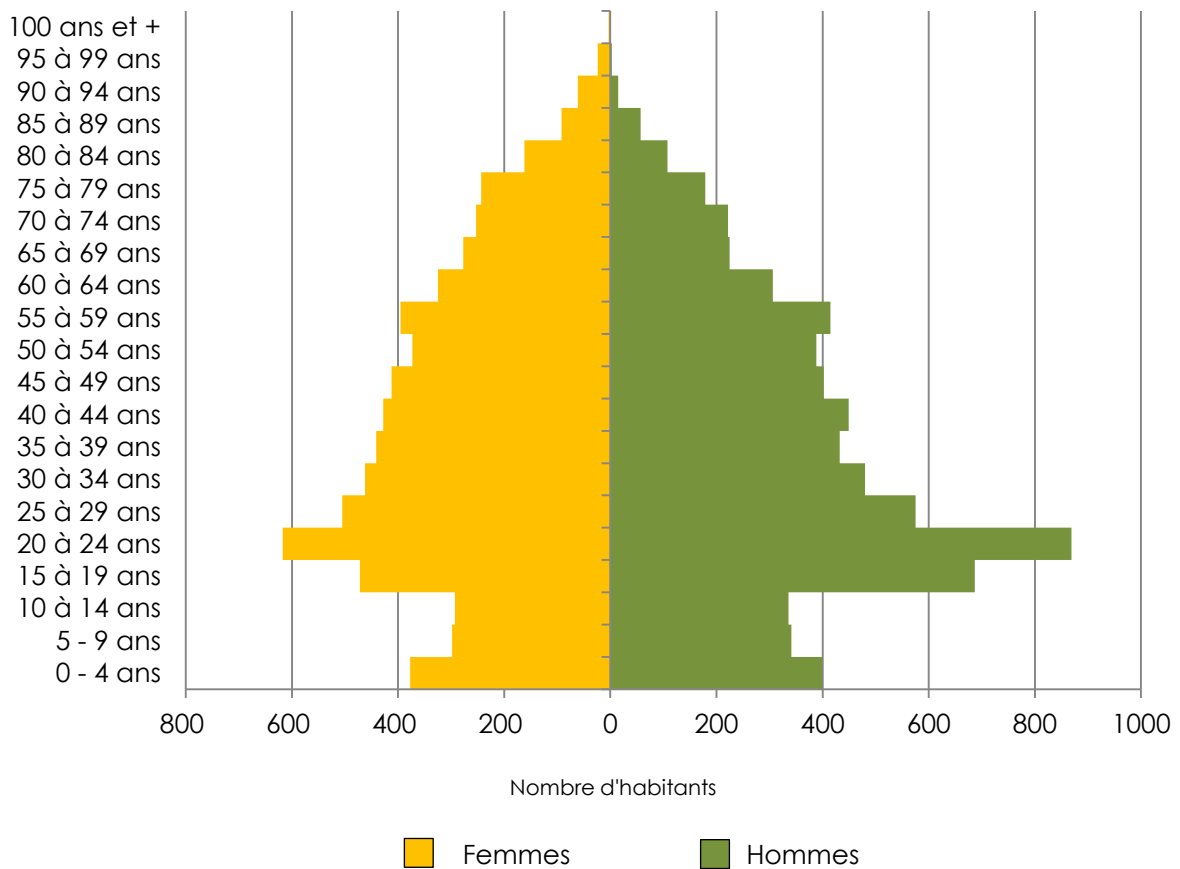


Composition de la population au 31 décembre 2022



Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2022 - Population totale



Population, selon la nationalité

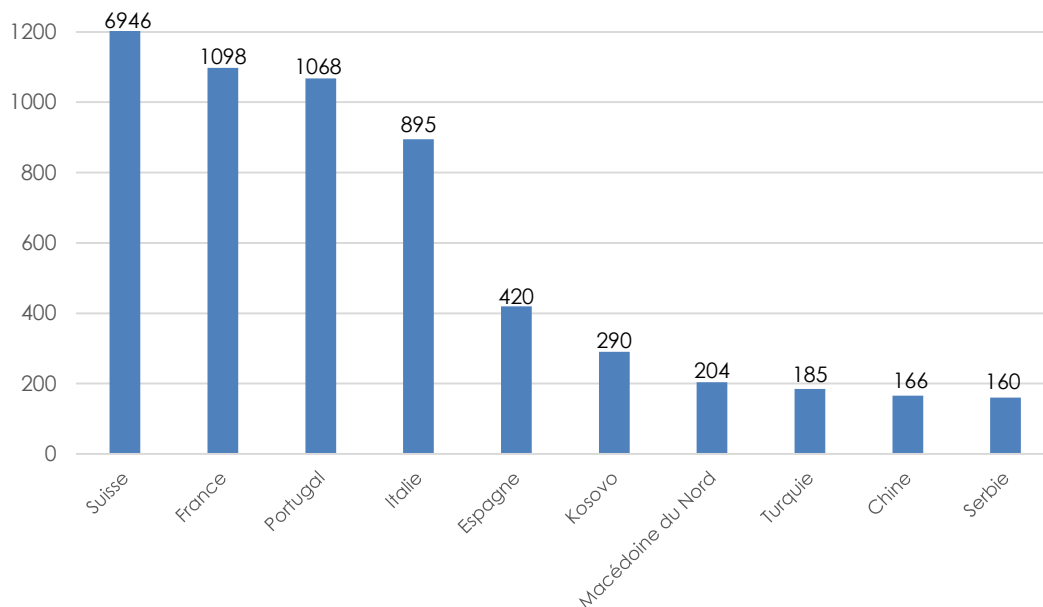
La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **117** nationalités différentes.

Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.	Nationalité	Nbr hab.
Suisse	6'946	Vietnam	20	Gambie	4
France	1'098	Croatie	19	Guinée-Bissau	4
Portugal	1'068	Angola	17	Indonésie	4
Italie	895	Egypte	17	Apatrides	3
Espagne	420	Hongrie	16	Cuba	3
Kosovo	290	Cameroun	15	Estonie	3
Macédoine du Nord	204	Autriche	14	Géorgie	3
Turquie	185	Pakistan	13	Ghana	3
Chine	166	Sri Lanka	13	Israël	3
Serbie	160	Thaïlande	12	Kazakhstan	3
Maroc	143	Suède	11	Lettonie	3
Tunisie	123	Mexique	10	Norvège	3
Bulgarie	115	Albanie	9	Rép. dominicaine	3
Allemagne	97	Moldova	9	Burkina Faso	2
Brésil	84	Colombie	8	Danemark	2
Inde	79	Lituanie	8	El Salvador	2
Ukraine	65	Sénégal	8	Guatemala	2
Iran	64	Singapour	8	Haïti	2
Russie	63	Slovénie	8	Mongolie	2
Pologne	56	Somalie	8	Nigéria	2
Belgique	55	Tchéquie	8	Philippines	2
Roumanie	53	Cap-Vert	7	Venezuela	2
Liban	51	Côte d'Ivoire	7	Bangladesh	1
Afghanistan	44	Japon	7	Bénin	1
Bosnie Herzégovine	43	Luxembourg	7	Cambodge	1
Canada	39	Pérou	7	Costa Rica	1
Etats-Unis	36	Slovaquie	7	Gabon	1
Royaume-Uni	36	Australie	6	Guinée équatoriale	1
Chili	35	Bolivie	6	Jordanie	1
Erythrée	34	Burundi	6	Kenya	1
Algérie	32	Irak	6	Laos	1
Grèce	29	Maurice	6	Malaisie	1
Syrie	27	Argentine	5	Myanmar	1
Ethiopie	25	Azerbaïdjan	5	Paléatine	1
Corée (Sud)	22	Irlande	5	Panama	1
Congo (Kinshasa)	21	Madagascar	5	Paraguay	1
Equateur	21	Mauritanie	5	Tchad	1
Taiwan (Taipei chinois)	21	Soudan	5	Togo	1
Pays-Bas	20	Chypre	4		
		Finlande	4		

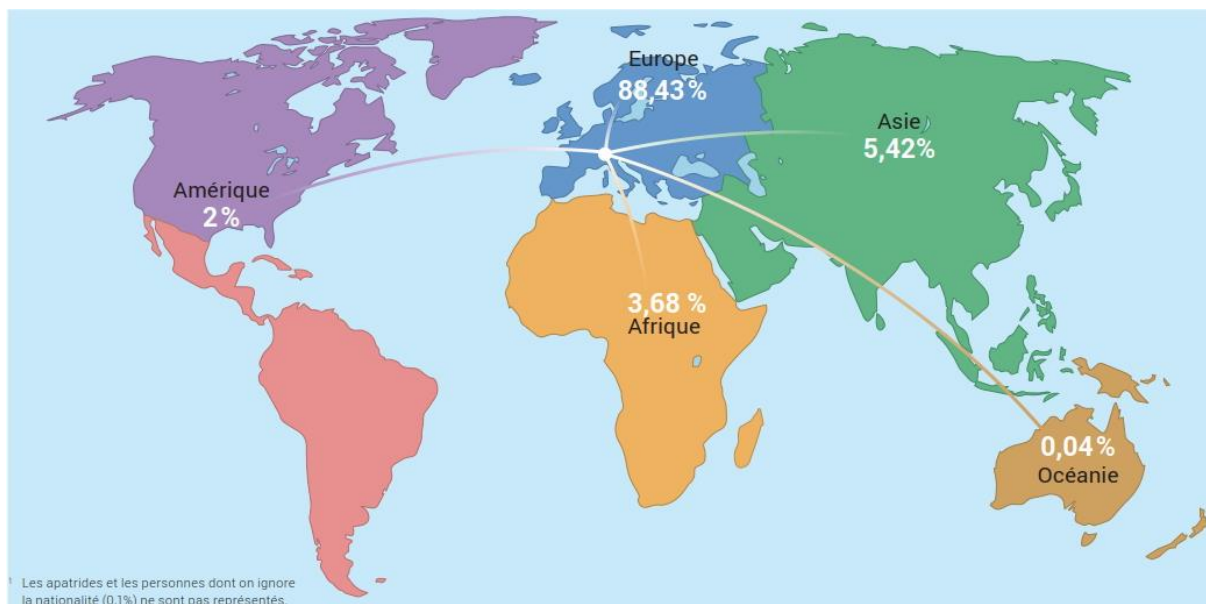


Vous trouverez ci-après un graphique permettant de visualiser les 10 nationalités les plus représentées dans notre Commune et un second représentant les nationalités présentes par continent.

Répartition des 10 nationalités étrangères les plus représentées à Ecublens



Répartition des nationalités selon le continent












Source de l'image : site de l'OFS

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/kataloge-datenbanken/karten.assetdetail.23486274.html>

Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 51.10 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 65.61 % de la population étrangère de notre Commune.

Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt/eu_efta.html

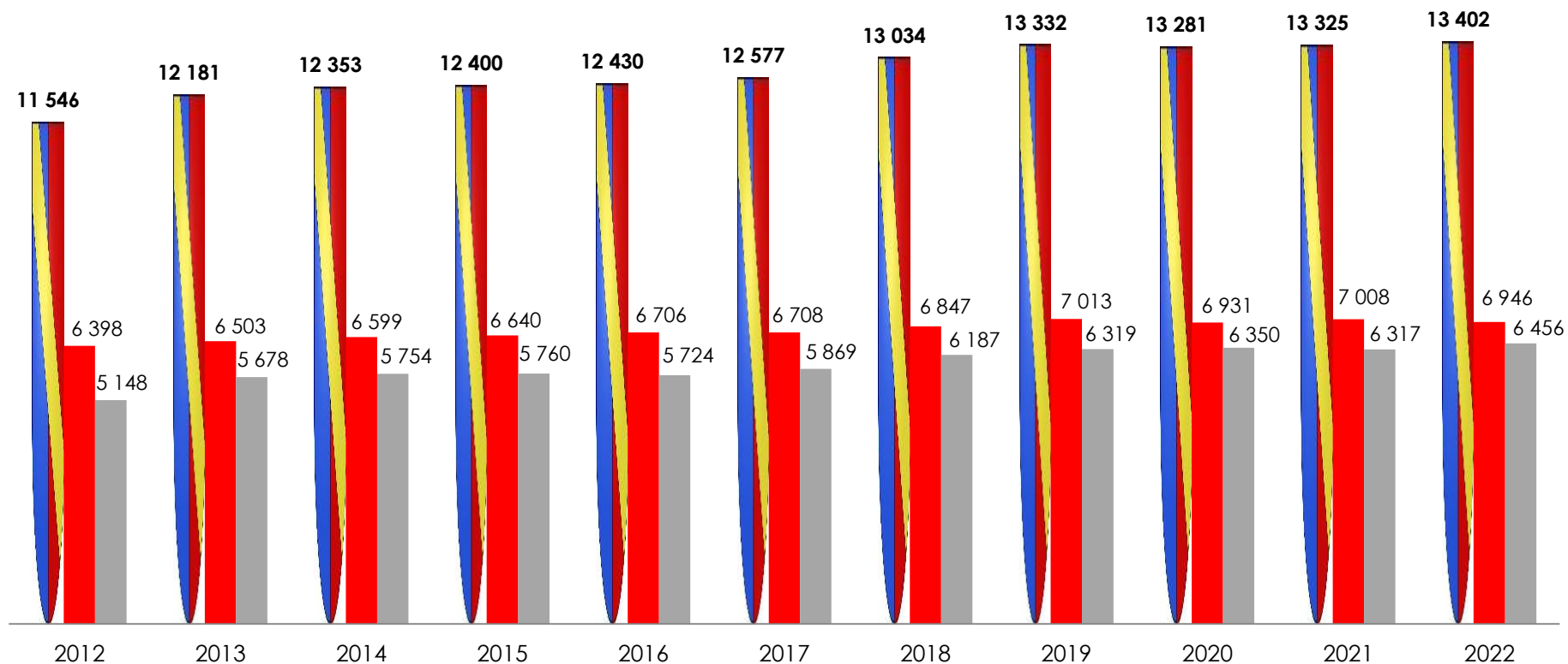
		UE / AELE	Etats-tiers
			
	Autorisation d'établissement (Livret C)	2'470	829
	Autorisation de séjour (Livret B)	1'631	1'075
	Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	55	62
	Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire interna- tional (Livret Ci)	2	-
	Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	82
	Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	43
	Autorisation de séjour pour personnes à protéger (Livret S)	-	51

Fonctionnaires internationaux : 6 personnes.

En attente d'autorisation : 150 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2012 à 2022

Population totale Suisses Etrangers



2022 marque une légère augmentation de la croissance démographique avec + 77 habitants. Le nombre d'habitants suisses reste stable en comparaison du nombre d'étrangers qui augmente cette année (+ 139 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 25.41 % pour atteindre le nombre de 6'456 habitants en 2022. La population suisse a augmenté de 8.57 % durant la même décennie.



Promotion économique



©Alain Herzog EPFL

Les actions menées afin de soutenir les entreprises touchées par la crise sanitaire ont pris fin en 2022. A la demande de la Commission de gestion, la validité des bons a été prolongée au 31 août 2022. Finalement, la valeur totale des bons vendus est de Fr. 1'090'964.40 avec une participation communale à hauteur de Fr. 297'535.75.

Dans le cadre du développement du secteur de Vallaire, un rôle de facilitateur et de mise en contact des différents partenaires potentiels a été assuré au cours de l'année, principalement par M. Jean Cavalli, Conseiller municipal en charge de la promotion économique.

En particulier, l'EPFL Innovation Park a l'intention de s'agrandir et d'y créer « Ecotope », un écosystème ouvert pour favoriser l'émergence des startups et permettre aux entreprises de se développer grâce à des collaborations accrues, en partenariat avec le Canton. L'ambition est de doubler la surface actuelle dédiée à l'innovation – 55'000 m² actuellement – d'ici à 10 ans. Pour appuyer ce projet, une délégation de la Municipalité a été reçue le 18 novembre 2022 par Mme Isabelle Moret, Cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP).

Des discussions, toujours en cours, ont également été menées avec une importante société européenne pour constituer un droit distinct et permanent (DDP) sur une parcelle communale.

Le Greffe municipal a aussi participé, en collaboration avec le Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité (SBED), à la promotion et à la mise en œuvre de la campagne cantonale « Lunch Attitude », laquelle consiste à encourager le public qui mange à l'emporter et qui génère des déchets à apporter son propre contenant pour transporter son repas. Après avoir rencontré tous les responsables des restaurants, traiteurs et « take away » proposant des mets à l'emporter, une dizaine d'entre eux y a adhéré (pour plus de détails sur cette action, voir page 86 du rapport du SBED).

Enfin, des réflexions sont en cours afin de préciser les contours de la promotion économique souhaitée pour notre Ville. Des rencontres ont eu lieu, notamment avec la Commune de Bussigny et Lausanne région, afin d'évaluer les éventuelles synergies possibles, d'échanger sur les objectifs, moyens et actions réciproques, et de se renseigner quant aux soutiens financiers prévus par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE).

♦ ♦ ♦ ♦

Police Ouest lausannois



Le rapport complet de la PolOuest peut être consulté sur le lien suivant :

<https://www.polouest.ch/rapport-de-gestion-2/>

♦ ♦ ♦ ♦